



## Je suis le collecteur des eaux pluviales de mon voisin

Par **henka**, le **22/09/2011** à **03:08**

Bonjour,

Je suis, bien malgré moi, le collecteur des eaux pluviales de mon voisin qui a profité de mes absences pour faire tout un système de drainage et envoyer l'eau de ses toitures et de son terrain sous ma prairie.

Merci DOMIL de m'avoir répondu. Vous me dites de m'adresser à la mairie. Mais que puis-je lui demander ? Concrètement que va-t-elle faire ? Il paraît qu'elle n'intervient pas pour régler ce genre de problème entre deux voisins ?

Merci.

Henka.

Par **PCARLI**, le **22/09/2011** à **14:29**

Bonjour,

- Vous pouvez voir à la mairie si votre voisin a fait une déclaration de travaux : ce sera une preuve magnifique

- Pour le surplus, la Mairie ne pourra effectivement rien pour vous

Cordialemnt

Par **henka**, le **22/09/2011** à **22:18**

Merci PCARLI pour votre réponse, elle me sera sans doute utile.

Cordialement.

Henka.